

**RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT DU DEFLE REUNI EN FORMATION
PLÉNIÈRE LE JEUDI 1^{ER} JUILLET 2021**

Date : Lundi 11 octobre

Heure : 14h

Lieu : LA391

Président de séance : DOMPMARTIN Chantal

Secrétaire de séance : CONCA Virginie

Membres présents, Procurations :

Collège A et B Enseignants-chercheurs et enseignants : ALAZARD-GUIU Charlotte (*procuration*), DELIERRE Charles (*procuration*), DOMPMARTIN-NORMAND Chantal, DUCROS David, LE GROIGNEC Anne, LOPEZ Luce

Collège ATOS : CONCA Virginie

Collège personnalités extérieures : AMOKRANE Salah (*procuration*), CHARESSON Nadine, THERET Amparo

Collège usagers : ALVES PIRES Simone,

Absents excusés : SANTOS DE OLIVEIRA Nelinete, TERRAL Michel

11 membres présents sur 13 membres élus.

Ordre du jour du Conseil :

1. Approbation du relevé de décisions du conseil du 1^{er} juillet 2021
2. Vote des Modalités de contrôle des connaissances – 2021-2022

Rajout d'un point à l'ordre du jour : Vote sur les capacités d'accueil et de candidatures du Master E2F

1) Approbation des relevés de décisions du conseil du 01 juillet 2021

Résultat du vote

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 11

Le relevé de décisions du conseil du 01 juillet 2021 est approuvé à l'unanimité des présents et des représentés.

2) Vote des modalités de contrôle des connaissances – 2021-2022

Résultat du vote

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 11

Le Conseil vote à l'unanimité des présents et des représentés les modalités de contrôle des connaissances pour l'année 2021-2022.

→ Les discussions sur les MCC amènent les conseillers à proposer au vote une motion relative aux examens des étudiants en situation de handicap :

« Dans le cadre d'une demande de tiers-temps, les enseignants appliqueront une réduction adaptée de l'épreuve ».

Résultat du vote

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 11

Le Conseil vote à l'unanimité des présents et des représentés la motion relative aux examens des étudiants en situation de handicap demandant un tiers-temps.

3) Vote sur les capacités d'accueil et les modalités de candidatures du Master E2F

Capacités d'accueil : 25

Modalités de candidatures : dossier

Résultat du vote

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 11

Le Conseil vote à l'unanimité des présents et des représentés les modalités de candidatures et les capacités d'accueil du Master E2F ci-dessus.

La séance est levée à 16h30.

La direction du DEFLE

Chantal DOMPMARTIN-NORMAND, directrice du DEFLE

Luce LOPEZ, directrice adjointe